

COMMUNIQUE

Portant ouverture du Concours direct d'admission d'élèves officiers d'active (EOA)
à l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA), session 2026.

L'Etat-major général des Armées communique :

Le recrutement des élèves officiers devant constituer la 12^e promotion de l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) s'effectuera par voie de concours entre les mois de mars et de juin 2026, selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées.

I- CONDITIONS D'ADMISSION

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes, civils et militaires servant pendant la dure légale (PDL), remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 18 au moins et 21 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les Armées ;
- être célibataire sans enfant à charge ;
- être titulaire, au moment de l'entrée, d'un Baccalauréat scientifique ou technique. La candidature sous réserve de l'obtention du Baccalauréat est acceptée.
- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire.

Le profil médical minimum exigé est le suivant :

S I G Y C O P
2 2 2 4 3 2 2

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures seront soumises en ligne sur la plateforme concours.eaa.sn par téléchargement en format PDF ou par dépôt physique à l'EAA ou dans les bureaux de garnison des Zones militaires.

Pour les dépôts en ligne, les candidats devront télécharger en format PDF sur ladite plateforme les documents suivants :

- ❖ un formulaire de demande adressé au ministre des Forces armées à télécharger sur la plateforme concours.eaa.sn ;
- ❖ une attestation, un diplôme, un relevé de notes du Baccalauréat ou un certificat d'inscription en classe de terminale scientifique ou technique ;
- ❖ une photocopie de la carte d'identité nationale sénégalaise ;
- ❖ un certificat d'aptitude médicale datant de moins de trois mois, délivré par un médecin militaire et attestant du profil exigé.

Les documents suivants seront demandés aux candidats admissibles à l'issue des épreuves :

- ❖ un extrait de naissance datant de moins de trois mois ;
- ❖ un extrait du casier judiciaire n° 3 datant de moins de trois mois ;
- ❖ une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- ❖ une photo d'identité datant de moins de six mois.

Pour les dépôts physiques, les candidats devront fournir l'ensemble des pièces constituant le dossier de candidature :

- ❖ une attestation, un diplôme, un relevé de notes du Baccalauréat ou un certificat d'inscription en classe de terminale scientifique ou technique ;
- ❖ une photocopie de la carte d'identité nationale sénégalaise ;

- ❖ une demande manuscrite adressée au ministre des Forces armées sur papier libre précisant le cursus d'enseignement et le centre d'examen souhaité pour les candidats civils ;
- ❖ un extrait de naissance datant de moins de trois mois ;
- ❖ un extrait du casier judiciaire n° 3 datant de moins de trois mois ;
- ❖ une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- ❖ un certificat d'aptitude médicale datant de moins de trois mois, délivré par un médecin militaire et attestant du profil exigé ;
- ❖ une photo d'identité datant de moins de six mois

Pour les dépôts en ligne, le paiement des frais d'inscription se fera directement sur la plateforme concours.eaa.sn à l'aide des applications de transfert d'argent (Orange money, Wave, KPay...). Le montant des frais d'inscription s'élève à **5100 FCFA**.

Pour les dépôts physiques, le paiement des frais d'inscription se fera par dépôt sur le compte du Centre comptable des Armées (n° SN094 01001100339209004 84) domicilié à ECOBANK. Le montant des frais d'inscription s'élève à **5000 FCFA**.

L'inscription au concours ainsi que le dépôt des dossiers se feront en ligne sur le site : www.concours.eaa.sn ou en présence physique au niveau des bureaux de garnison des zones militaires **au plus tard le vendredi 27 février 2026**.

A l'issue du concours, les candidats admissibles inscrits sur la plateforme en ligne seront invités à présenter le dossier physique complet de candidature.

La centralisation et la vérification des candidatures seront à la charge de l'EAA qui transmettra une proposition de la liste des candidats autorisés à concourir au plus tard le vendredi 13 mars 2026.

La liste définitive des candidats autorisés à concourir sera fixée par arrêté du ministre des Forces armées.

Cette liste sera affichée dans les bureaux de garnison des zones militaires de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor et Kaolack et sur le site de l'EAA (www.eaa.sn).

Les candidats se présenteront les jours du concours munis de leur convocation qu'ils recevront par courriel à l'adresse fournie lors du dépôt en ligne ainsi que de leur pièce d'identité.

III- EPREUVES DU CONCOURS

Le concours direct comporte :

- des épreuves pratiques d'aptitude physique dont le barème est fixé en annexe I ;
- des épreuves écrites d'instruction générale du niveau du Baccalauréat scientifique conformément à l'annexe II du présent communiqué.
- des tests psychotechniques qui seront organisés au profit des candidats retenus à l'issue des épreuves physiques et écrites.
- un entretien qui sera organisé pour les candidats déclarés admissibles à l'issue des tests psychotechniques.

Les épreuves physiques auront lieu les **samedi 14 et dimanche 15 mars 2026**.

Les épreuves écrites se feront les **samedi 16 et dimanche 17 mai 2026**.

Les tests psychotechniques se tiendront au courant de la **deuxième quinzaine du mois de juin 2026**.

Pour le général d'armée Mbaye CISSE,
Chef d'état-major général des Armées.

Et par délégation

Le général de division Magatte NDIAYE,
Sous-chef d'état-major général des Armées.



**BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS D'ADMISSION D'ELEVES
OFFICIERS D'ACTIVE A L'ECOLE DE L'ARMÉE DE L'AIR (EAA), 2026**

GARCONS

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 05kg	Grimper 05m
20	11'00	3'00"	1m 67	6m 00	12m 00	6'00
19	11'2	3'02"	1m 65	5m 90	11m 80	6'5
18	11'3	3'05"	1m 63	5m 80	11m 60	7'0
17	11'4	3'08"	1m 61	5m 70	11m 40	7'5
16	11'5	3'10"	1m 59	5m 60	11m 20	8'0
15	11'6	3'12"	1m 57	5m 50	11m 00	8'5
14	11'7	3'15"	1m 55	5m 40	10m 80	09'0
13	11'8	3'18"	1m 53	5m 30	10m 60	09'5
12	11'9	3'20"	1m 51	5m 20	10m 40	10'0
11	12'0	3'25"	1m 49	5m 10	10m 00	10'5
10	12'2	3'30"	1m 47	5m 00	09m 80	11'0
09	12'4	3'35"	1m 45	4m 90	09m 60	11'0
08	12'6	3'40"	1m 43	4m 80	09m 40	12'0
07	12'8	3'45"	1m 41	4m 70	09m 20	13'0
06	13'0	3'50"	1m 39	4m 60	09m 00	14'0
05	13'2	3'55"	1m 37	4m 50	08m 80	5 m
04	13'4	4'00"	1m 35	4m 40	08m 60	4 m
03	13'6	4'05"	1m 33	4m 30	08m 40	3 m
02	13'8	4'10"	1m 31	4m20	08m 20	2 m
01	13'9	4'15"	1m 29	4m 10	08m 00	1 m
00						

FILLES

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 03kg	Grimper 05m
20	13'6	4'10"	1m 43	5m 00	09m 50	12'0
19	13'8	4'15"	1m 41	4m 80	09m 30	12'5
18	13'9	4'20"	1m 39	4m 70	09m 10	13'0
17	14'0	4'25"	1m 37	4m 60	08m 90	13'5
16	14'1	4'30"	1m 35	4m 50	08m 70	14'0
15	14'2	4'35"	1m 33	4m 40	08m 50	14'5
14	14'4	4'40"	1m 31	4m 30	08m 30	15'0
13	14'6	4'45"	1m 29	4m 20	08m 10	15'5
12	14'8	4'50"	1m 27	4m 10	07m 90	16'0
11	15'0	4'55"	1m 25	4m 00	07m 70	17'0
10	15'1	5'00"	1m 23	3m 90	07m 50	18'0
09	15'2	5'05"	1m 21	3m 80	07m 30	19'0
08	15'4	5'10"	1m 19	3m 70	07m 10	20'0
07	15'6	5'15"	1m 17	3m 60	06m 90	21'0
06	15'8	5'20"	1m 15	3m 50	06m 70	5 m
05	15'9	5'25"	1m 13	3m 40	06m 50	4 m
04	16'0	5'30"	1m 11	3m 30	06m 30	3 m
03	16'1	5'35"	1m 09	3m 20	06m 10	2 m 50
02	16'2	5'40"	1m 07	3m 10	05m 90	2 m
01	16'4	5'45"	1m 05	3m 00	05m 70	1 m 50
00						

Tout candidat ayant une moyenne inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'ensemble des épreuves est éliminé. En conséquence, il ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves d'instruction générale.

Le nombre d'essais dans chaque épreuve est limité à trois.

**LISTE DES EPREUVES ET COEFFICIENTS POUR LE CONCOURS D'ADMISSION
D'ELEVES OFFICIERS D'ACTIVE A L'ECOLE DE L'ARMEE DE L'AIR (EAA), 2026**

Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée d'un coefficient comme défini ci-dessous :

EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
SPORTIVES		
<ul style="list-style-type: none"> - Course de 1000m - Course de 100m - Grimper à la corde - Saut en longueur - Saut en hauteur - Lancer de poids 	-	02
ECRITES		
Mathématiques	04H00	04
Sciences physiques	04H00	04
Français	04H00	02
Anglais	02H00	02
EVALUATION PSYCHOLOGIQUE		
Tests psychotechniques	-	-